

Accipitriforme : Ordre qui regroupe les oiseaux de proie diurnes tels que les aigles, les vautours, les buses et les éperviers.

Acide formique : Composé chimique que peuvent sécréter certains insectes, notamment certaines espèces de fourmis et qui constitue un moyen de défense ou d'attaque.

Adipeuse : Qui est de nature grasseuse et dépourvue de cartilage.

Affluent : Cours d'eau qui rejoint un autre cours généralement plus gros que lui.

Amont : Partie d'un cours d'eau entre un point donné et la source.

Anfractuosit  : Cavité profonde et irrégulière.

Anoures : Regroupe des amphibiens sans queue, avec tête large, pattes postérieures et ceinture pelvienne très développées qui leur permettent de sauter.

Appendice buccal : Bouche ou prolongement de la bouche.

Assec : Etang que l'on a vidé et que l'on ne remplit pas.

Atterrissement : Amas de terre formé par les cours d'eau.

Autoépuration : Possibilité pour un milieu naturel de se dépolluer tout seul.

Auxiliaire des cultures : Organisme vivant utile à l'agriculture par son action régulatrice des populations d'organismes nuisibles.

Aval : Partie d'un cours d'eau entre un point donné et sa fin.

Benthique : Relatif au fond des mers ou des eaux douces, quelle qu'en soit la profondeur.

Bief : Fossé ou canal qui achemine l'eau vers la pêcherie lors de la vidange et la pêche d'étang.

Bivalve : Mollusque qui possède deux parties différentes, exemple l'anodonte ou moule d'étang. L'escargot est un mono valve.

Bonde : Vanne qui permet la vidange de l'étang ou, à l'inverse, stoppe l'écoulement des eaux.

Branchies : Organes internes ou externes permettant aux animaux aquatiques, notamment les poissons, de respirer en extrayant l'oxygène de l'eau.

Broussaille : Ensemble des arbustes et plantes épineuses constituant la végétation des sous-bois et des terrains incultes.

Caecotrophe : Se dit d'un animal qui produit deux types d'excrément et qui ingère systématiquement l'un des deux types d'excrément et rejette l'autre type (déjection vraie).

Carnassier : Qui se nourrit de proies animales.

Carnivore : Qui se nourrit de viande qu'il chasse ou qu'il trouve.

Caudata : Ordre d'amphibiens qui gardent une queue à l'état adulte, à la différence des anoures.

Chaton : Bourgeon duveteux composé de minuscules fleurs propres à divers arbres.

Chênaie acidophile : Formation végétale indicatrice d'un sol acide dont le chêne est l'espèce dominante.

Commensale : Espèce proche de l'homme.

Commensale : Espèce qui vit au dépend d'une autre espèce sans lui causer de dommages.

Crépusculaire : Se dit d'un animal qui est actif surtout à la tombée de la nuit ou au lever du soleil

Cynégétique : Qui concerne la chasse

Détritivore : Qui se nourrit de débris végétaux ou animaux.

Diptères : Ordre d'insectes avec une seule paire d'ailes membraneuses ; ailes postérieures transformées en balanciers.

Diurétique : Qui augmente la production d'urine.

Diurne : Qui a une activité surtout le jour.

Echinococcose alvéolaire : Maladie due à l'échinocoque et qui se caractérise par des kystes remplis de parasites, au sein des organes traversés par un gros débit sanguin (principalement le foie et les poumons).

Eclipse : Plumage intermédiaire entre celui des parades et celui du reste de l'année.

Elytres : Ailes antérieures dures des coléoptères protégeant les ailes postérieures.

Enfrichement : Phénomène d'occupation par la végétation d'un espace le plus souvent suite à l'abandon des activités humaines (agriculture, pâturage...).

Enzyme : protéine accélérant les réactions chimiques.

Essence : Terme employé pour parler des espèces aptes à produire du bois (arbres).

Estuaire : Fin d'un fleuve donnant sur la mer.

Fibrilleux : Se dit de quelque chose composé de petits filaments.

Foliole : Partie d'une feuille composée. Une feuille composée porte plusieurs folioles.

Fourrage : Plante ou mélange de plante servant de nourriture au bétail.

Fourragère : Se dit d'une plante utilisée pour l'alimentation du bétail.

Frai : Période ou lieu de reproduction des poissons.

Futaie : Forêt d'arbres de grande dimension au fût élevé et droit.

Gallinacé : Oiseau terrestre volant mal, dont le mâle a de vives couleurs et dont les jeunes marchent dès l'éclosion (poules, dindons...).

Graminées : Famille de plantes monocotylédones à tige arrondie creuse ou pleine, à feuilles étroites, aux fleurs peu apparentes et groupées en épis, en panicule ou en grappe.

Grégaire : Qui vit en groupe.

Gruiforme : Ordre d'oiseaux qui se caractérisent par leur bec long et pointu et l'absence de jabot.

Herbivore : Qui se nourrit de végétaux

Hermaphrodite : Individu, animal ou plante qui présente les organes reproducteurs des deux sexes.

Hiberne : Qui ralentit son activité et tombe dans une léthargie temporaire pendant l'hiver, à l'image de l'ours.

Hiverne : Qui ralentit son activité pendant une période de l'année, l'hiver.

Hybridation : Croisement fécond entre deux espèces ou deux races.

Hydrofuge : Imperméable.

Hydrophobe : Qui n'absorbe pas l'eau.

Hyménoptères : Ordre d'insectes à l'abdomen rétréci à la base, deux paires d'ailes membraneuses plus ou moins translucides dont la seconde est souvent difficile à voir car souvent plus petite.

Inféodé : Qui ne vit qu'à un endroit ou un milieu et qui ne dépend que de ce milieu.

Infère : Se dit de l'ovaire d'une plante soudé avec le calice

Inflorescence : Groupement des fleurs sur une plante.

Insectivore : Qui se nourrit d'insectes.

Kéfir : Boisson fermentée gazeuse, acide et légèrement alcoolisée, d'origine caucasienne, fabriqué à partir du lait.

Lagomorphe : Possède quatre incisives supérieures ; deux grandes devant et deux plus

petites juste derrière.

Lancéolée : Ayant la forme d'une lance.

Larve glochidie : Larve de moule perlière d'eau douce.

Leptospirose : Infection transmise par les rongeurs (morsures, excréments...).

Lessivé : Se dit d'un sol ayant subi un entraînement par les eaux de son substrat.

Lit mineur : Zone où les eaux s'écoulent en temps normal.

Mandibule : Chacune des pièces buccales mobiles situées en avant de la bouche servant, comme deux dents, à diviser les aliments.

Marsouiner : Se déplacer en ondulant le cours.

Minoterie : Usine où l'on transforme les grains de céréales en farine.

Morphologie : Forme et structure des êtres vivants.

Myxomatose : Maladie à virus, infectieuse et contagieuse, affectant essentiellement les lapins.

Nanisme : Ralentissement de la croissance qui entraîne une petite taille chez l'individu.

Nécrophage : Qui se nourrit d'animaux morts.

Nocturne : Se dit des animaux actifs la nuit.

Omnivore : Qui se nourrit des végétaux et de viande.

Opercule : Volet osseux mobile recouvrant les branchies du poisson

Ovipare : Qui pond des œufs.

Ovovivipare : Se dit d'un animal dont l'éclosion des œufs se fait dans le corps de la mère et qui rejette des petits déjà libres.

Paludisme : Maladie parasitaire des régions chaudes et marécageuses due au plasmodium et transmise par un moustique.

Pathologie : Ensemble des manifestations d'une maladie.

Pédoncule : Tige primaire qui porte un fruit, une ou plusieurs fleurs ou un bourgeon.

Pélécaniforme : Regroupe des oiseaux palmipèdes et échassiers.

Pelviennne : Nageoire qui est de chaque côté de l'abdomen du poisson.

Photosynthèse : Processus de fabrication de matière organique à partir de l'eau et du gaz carbonique de l'atmosphère. Seules les plantes chlorophylliennes et certaines bactéries peuvent réaliser la photosynthèse.

Phytophage : Qui se nourrit de matière végétal.

Phytoplancton : Algues ou végétaux microscopiques.

Pisciculture : Elevage des poissons.

Plante chlorophyllienne : Plante qui possède des cellules chlorophylliennes dans lesquelles les sucres sont transformés avant d'être renvoyer vers les autres parties de la plante. Cette « transformation » a lieu pendant la photosynthèse à l'aide de l'énergie lumineuse.

Pollinisation : transport du pollen d'une étamine sur un stigmate, assurant la reproduction des plantes.

Prédateur : Animal pratiquant un mode de nutrition consistant à chasser une proie pour s'en nourrir.

Pression cynégétique : Pression de chasse sur une zone donnée.

Prolifère : Qui se multiplie rapidement.

Prolifique : Espèce qui se développe bien et beaucoup (parfois trop).

Protractile : (bouche) Qui s'allonge vers l'avant pour fouiner dans le fond.

Rabouillère : Petit terrier peu profond où la lapine met bas.

Relictuelle : Se dit d'une espèce qui est le vestige d'une population jadis beaucoup plus importante lorsque les conditions de milieu favorables à sa survie s'étendaient sur une zone plus vaste.

Réseau de drainage : Ensemble des canaux favorisant artificiellement l'évacuation de l'eau présente dans le sol.

Rhizome : Tige souterraine pérenne d'une plante.

Ripisylve : Forêt des bords de cours d'eau et d'étangs.

Rivière exogène : Qui prend sa source à l'extérieur d'un territoire.

Robe : Désigne la couleur de pelage chez les animaux. La robe d'un cheval peut être blanche, noir, alezan, etc.

Rongeur : Animal végétarien (parfois omnivore), possédant deux grandes incisives qui coupent et poussent en permanence.

Rostre : Eperon, sorte de bec ou de pince chez les animaux.

Ru : Petit ruisseau

Rut : Période d'accouplement des mammifères.

Saulaie : Lieu planté de saules.

Sédentaire : Qui ne migre pas, qui reste sur place ou sur un même territoire toute l'année.

Septentrionale : Qui est situé au Nord.

Squamates : ordre de reptiles à écailles.

Stabulation : Se dit du bétail maintenu temporairement ou en permanence dans un espace clos.

Substrat : Partie du sol dans lequel les racines des végétaux se développent, s'ancrent et puisent l'eau et les sels nutritifs nécessaires aux plantes.

Symbiose : C'est une association à caractère obligatoire ou non et à avantages et/ou inconvénients réciproques et partagés, entre partenaires. Les mousses et lichens se nourrissent des poussières de l'air et de l'eau qu'ils absorbent.

Tan : Ecorce séchée de chêne ou de châtaignier servant au tannage des peaux.

Tarse : Portion du squelette au niveau du pied.

Territoriale : Qui défend un territoire.

Thalle : Appareil végétatif ne possédant ni feuille, ni tige, ni racine.

Touradon : Touffe très dense de laïches ou de carex.

Toxoplasmose : Maladie due à l'ingestion d'un parasite. Concerne les oiseaux et les mammifères.

Vivace : Plante difficile à arracher qui vit souvent plus de deux ans et qui résiste bien aux conditions difficiles.

Vivipare : Animal dont les petits naissent sans enveloppes ni coquilles.

Xylophage : Qui se nourrit de bois, surtout en parlant d'un insecte.